

## Rapport annuel de la FSESP sur les négociations collectives Résumé

### Evolution des négociations collectives

**Rémunération :** Durant la période 2002-2004, les négociations salariales dans les quatre secteurs de la FSESP se sont, dans l'ensemble, traduites par des augmentations réelles pour les membres. Sur 116 augmentations salariales observées dans les quatre secteurs dans 22 pays, plus de trois quarts (89) ont été supérieures à l'inflation. Il existe quelques exceptions importantes où des syndicats affiliés font face à un combat difficile pour réaliser des améliorations. Par exemple, des syndicats en France, en Italie et au Portugal ont entamé des campagnes de longue durée qui impliquent des manifestations et des actions de grève visant à garantir que les augmentations salariales des travailleurs des services publics compensent des augmentations qui ont été ces dernières années inférieures à l'inflation.

**Temps de travail :** Le temps de travail est devenu un thème important, les médias tentant de mettre au jour des tentatives d'employeurs d'imposer des augmentations du temps de travail hebdomadaire. En réalité, l'étude de la FSESP révèle que, ces dernières années, les travailleurs des services publics ont habituellement (en Autriche, en Belgique, en République tchèque, en France et en Espagne) bénéficié d'une réduction du temps de travail hebdomadaire. C'est surtout dans le secteur public allemand qu'a été observé un regain de pression en faveur d'un allongement du temps de travail, suivant l'augmentation unilatérale du temps de travail des fonctionnaires qui ne sont pas couverts par des accords de négociations collectives.

**Egalité de rémunération:** Les syndicats en Suède et en Norvège ont entrepris des initiatives sur les basses rémunérations qui devraient permettre de réaliser des progrès en termes d'égalité de rémunération car ils ont particulièrement profité aux emplois dominés par les femmes. L'étude et le rapport de la FSESP/PSI sur l'égalité de rémunération ont mis en exergue plusieurs autres initiatives dans ce domaine tout en insistant sur la nécessité de faire de l'égalité de rémunération une priorité dans les négociations collectives.

Une comparaison entre les emplois du secteur public et ceux du secteur privé effectuée en Irlande dans le cadre des négociations sur l'égalité de rémunération a révélé des augmentations salariales importantes pour les travailleurs du secteur public, bien que des syndicats mettent en doute les résultats en termes d'égalité de rémunération.

### Grèves, protestations et manifestations

Les affiliés de la FSESP sont souvent contraints d'entreprendre des actions afin de réaliser des progrès en termes de rémunérations et de conditions de travail ou de simplement défendre leurs droits. En fait, dans certains pays, tels que la Bulgarie, l'Estonie et la Turquie, il existe toujours des restrictions sur le droit de certains travailleurs du service public à entamer des actions de grève. La FSESP a été informée de plus de 50 actions dans 23 pays pendant la période 2002-2004, mais elle pense que le nombre a probablement été plus important.

Cette année, les travailleurs du secteur public en Italie, en particulier ceux du secteur de la santé, ont mené des actions répétées afin de protéger leur niveau réel de rémunération et

d'empêcher des réductions par le gouvernement. En France, les travailleurs du secteur énergétique ont également mené des campagnes afin d'empêcher la privatisation des entreprises publiques du secteur énergétique EDF/GDF. Aux Pays-Bas, les syndicats ont organisé une manifestation de grande envergure au début du mois d'octobre 2004 afin de protester contre la proposition de réductions dans la sécurité sociale du gouvernement néerlandais.

## Perspectives pour 2005

Plusieurs négociations importantes dans les services publics auront lieu à la fin de 2004 et au début de 2005. En Allemagne, le syndicat ver.di négocie un nouvel accord salarial pour les travailleurs du secteur public pour février 2005 mais il œuvre également en faveur d'une nouvelle structure de rémunération simplifiée et exempte de toute discrimination. Au Danemark et en Suède, le renouvellement d'importants accords couvrant les travailleurs des gouvernements locaux et régionaux est attendu avant la fin de mars 2005. Des accords nationaux en Finlande (expiration en février 2005) et en Belgique (expiration en décembre 2004) font également l'objet de négociations.

## Comités d'entreprise européens

La FSESP participe à plusieurs niveaux à l'élaboration et au fonctionnement de comités d'entreprise européens dans plus de 20 entreprises. Son réseau de coordinateurs de comités d'entreprise européens se réunit une fois par an. Les comités d'entreprise européens sont souvent confrontés à des problèmes qui s'inscrivent dans une dimension de négociations collectives et peuvent convenir de chartes sociales dotées de normes minimales qui peuvent être utilisées lors des négociations. Un séminaire organisé conjointement en mai 2004 par la FSESP et l'European Trade Union College pour le secteur des entreprises de service public a évoqué la possibilité pour les comités d'entreprise européens d'aider à encourager les entreprises à soutenir un type d'accord ou de code de pratique sur l'externalisation.

## Dialogue social

Désormais bien ancré, le dialogue social dans le secteur de l'**électricité** a, ces deux dernières années, débouché sur plusieurs déclarations communes concernant la formation permanente, l'égalité et la diversité et l'avenir des besoins en compétences.

Après avoir résolu des problèmes liés à la représentativité, un comité formel sur le dialogue social pour le **gouvernement local et régional** s'est réuni pour la première fois en janvier 2004 et a adopté un programme de travail de deux ans.

Dans le secteur **hospitalier**, des discussions informelles continuent à être menées afin de développer des domaines de travail importants tels que le recrutement et la rétention des infirmières, mais la création d'un comité formel sur le dialogue social n'est pas encore en vue.

La FSESP a poursuivi ses efforts en vue de résoudre les questions de représentativité qui semblent constituer une pierre d'achoppement pour un dialogue social formel dans le secteur des **administrations nationales**.

## **Initiatives de coordination de la FSESP dans le domaine des négociations collectives**

Depuis son Assemblée générale en 2000, la FSESP a, conformément aux politiques adoptées par la CES et d'autres fédérations industrielles, entrepris plusieurs initiatives qui ont permis une meilleure coordination des négociations collectives pour ses affiliés. Les premières étapes concernent une amélioration des méthodes de rassemblement, de stockage et de diffusion d'informations sur les négociations salariales dans les services publics.

**Réseau :** En 2003, la FSESP a instauré son réseau de négociations collectives epsucob@ en adoptant un modèle semblable à celui qui avait été initialement élaboré par la Fédération européenne des métallurgistes. Le réseau compte aujourd'hui 80 correspondants issus des affiliés de la FSESP qui sont responsables de la fourniture et de la diffusion d'informations sur les négociations collectives. Le Secrétariat s'est appuyé sur ce réseau pour collecter des données sur les conditions salariales et de travail, les initiatives en faveur de l'égalité de rémunération et la formation permanente.

**Base de données :** Les membres du réseau epsucob@ ont renvoyé 40 questionnaires contenant des informations détaillées sur les rémunérations et les conditions de travail dans leur secteur respectif. Cette base de données sera publiée sur le site Web de la FSESP afin que les affiliés et le Secrétariat puissent accéder facilement aux données essentielles sur les rémunérations et les conditions de travail dans les services publics. La base de données contiendra également des liens vers des rapports récents, des articles et d'autres informations sur certains pays et/ou secteurs.

**Bulletin d'information :** En mars, afin de contribuer au flux d'informations et d'encourager les réactions des correspondants du réseau epsucob@, le Secrétariat a commencé à diffuser régulièrement un bulletin par courriel donnant des informations sur l'évolution des négociations collectives dans les services publics. Jusqu'à présent, la plus grande partie des articles émane des sites Web des affiliés et d'autres sources d'informations sur les relations industrielles, mais les affiliés commencent à transmettre de courts rapports contenant les dernières nouvelles sur les actions de grève, les manifestations et les négociations.